



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
Reçu en préfecture le 03/07/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20230620-D2023_45_SI-AR

DECISION 2023-45

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de « modification des locaux géorium et rangement de la Maison de la Nature à Hettange-Grande » est conclu le 20 juin 2023 avec le groupement de sociétés Atelier A4 Architecture et urbanisme durables / CITEL à 57000 METZ pour un forfait de rémunération de 19 310 € H.T. soit 23 172 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 20 juin 2023

Le Président
Michel PAQUET